



Cérémonie du 100ème titulaire de la marque HANDIBAT en Vendée

Les professionnels du BTP s'engagent pour l'accès de tout à tous !

DOSSIER DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 23 Février 2016, Pierrick ADRIEN, Président de la CAPEB VENDEE et Gabriel DESGROUAS, Président d'HANDIBAT DEVELOPPEMENT célèbrent le 100^{ème} titulaire de la marque Handibat® en Vendée, en présence de Marie PROST-COLETTA, Déléguée Ministérielle à l'Accessibilité et d'Isabelle RIVIERE, Vice Présidente du Conseil Départemental de la Vendée.

Les objectifs de cette journée, outre la célébration du 100^{ème} titulaire, sont de dresser un état des lieux de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public, de sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés par ce sujet et de mettre en avant le rôle de conseil et la montée en compétence des professionnels du BTP dans ce domaine.

A ce titre, Madame Marie PROST-COLETTA donnera les dernières données statistiques concernant l'accessibilité en France. Agenda d'Accessibilité Programmée, dérogations, et bien entendu les suites de la loi du 11 février 2005.

Cette loi de 2005 est, pour les professionnels du bâtiment, une base de règles et de préconisations techniques sur lesquelles il convient de s'appuyer et se former. Au-delà de cette loi peuvent se construire des engagements professionnels plus ambitieux, intégrant solutions de bons sens économiques, optimisation de solutions techniques, innovations... avec toujours pour objectif, d'améliorer l'habitat en faisant du BEAU et des travaux esthétiques chez les clients.

Tous travaux d'aménagement doivent être l'occasion de combiner confort thermique (hiver et été), accessibilité et sécurité afin d'atteindre un résultat « durable ».

Ces actions dans le bâti doivent aussi apporter une réponse à la demande des personnes à mobilité réduite (personnes âgées et personnes handicapées notamment) de continuer à vivre ou accéder à leur logement ou aux établissements recevant du public et ainsi rester en contact avec leur entourage (familial, économique, associatif...). Cette dimension d'aménagement du territoire, de maintien d'un tissu social et économique - dont les entreprises artisanales font pleinement partie - à une échelle locale constituent indéniablement un élément central du pilier social du développement durable.

A propos de la CAPEB Vendée



La Confédération des Artisans et Petites Entreprises du Bâtiment est une organisation professionnelle, déployée dans chaque région et chaque département de France, ayant pour missions de :

- **Représenter et défendre** les intérêts des petites entreprises du bâtiment,
- **Accompagner** le développement et promouvoir le savoir-faire des entreprises du secteur,
- **Assurer des services au quotidien** (juridique, technique, social) pour ses adhérents.

Présente au niveau national, régional et départemental, la CAPEB constitue un réseau fort, représentant **7500 adhérents au niveau de la région Pays de la Loire et près de 2000 adhérents en Vendée.**

▪ La formation pour les professionnels afin d'accéder à la marque

Des modules de formation pour les artisans spécifique sur l'accessibilité et l'adaptation des logements :

- les fondamentaux du handicap,
- le maintien à domicile,
- les travaux sur ERP,
- l'aménagement des espaces publics, la voirie...

▪ Les partenaires de la marque HANDIBAT au niveau départemental

- CAPEB VENDEE
- CNATP VENDEE
- CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VENDEE
- Maison Départementale des Personnes Handicapées
- CODERPA
- APF VENDEE
- HANDI ESPOIR
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Vendée
- Association Renaissance
- SOLIHA
- HATHEIS HABITAT